

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt mai, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LAPARLIERE Alain, Maire.

Convocation du 14 mai 2025.

Présents :

Mme CAUSSE Jacqueline,
Mme FRUCHARD Marylène,
Mme DROUILLARD Peggy

Mr BOUTIN Yannick,
Mr SARNAC Jérôme,

Mr LAPARLIERE Alain,
Mme BLONDEAU Marie-France.

Absents :

Mme ZAIDI Houria, excusée
M. FRATY Frédéric, excusé
Mme SAINT-MARTIN Delphine, excusée

M. LEROY Anthony, non excusé
M. TABUTEAU Michel, excusé

Procuration : Procuration de Mme ZAIDI Houria à Mme FRUCHARD Marylène
Procuration de Mme SAINT-MARTIN Delphine Mr LAPARLIERE Alain

Secrétaire de séance : M. SARNAC Jérôme qui a accepté cette fonction.

Ouverture de séance : (20h50)

Approbation du compte-rendu de la séance du 10 avril 2025 par le Conseil Municipal.

1. Proposition de devis pour modification simplifiée du PLU.

Le Conseil Municipal vote et approuve, à l'unanimité, la proposition.

2. Gratuité de la location du local commercial.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité la gratuité du local commercial pour une durée de six mois, de juin à novembre 2025. En contrepartie, le locataire devra respecter les engagements horaires et assurer un minimum de service.

3. Modification du RIFSEEP suite à l'avis favorable du CST du CDG 17.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité.

Information du Maire

M. le Maire présente le devis du prochain spectacle des Sœurs DONOU à l'occasion du repas des aînés du dimanche 11 janvier 2026. Il est retenu le concert « que des tubes » pour la représentation.

M. le Maire fait état du seul devis présenté pour changer la tondeuse autoportée défaillante. La machine homologuée route a été retenue, les autres prestataires n'ayant pas été en mesure de pouvoir établir des devis conformes à la demande de la municipalité.

Clôture de séance : (21h20)

Affiché le 23/05/2025
Alain LAPARLIERE
Maire de Bédénac

